Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Octroi d'un prêt LIM pour un télésiège aux Diablerets

Le Conseil d'Etat a accepté l'octroi d'un prêt LIM (aide en matière d'investissements dans les régions de montagne) de 1'960'000 francs à la Société des remontées mécaniques du Meilleret-Diablerets-Vers l'Eglise. Ce montant, destiné à la construction du télésiège Mi-Ruvine-Meilleret, est accordé sous réserve de l'obtention des autorisations de construire nécessaires. Les parts fédérale et cantonale de ce prêt sont cautionnées solidairement par la commune d'Ormont-Dessus.

La station des Diablerets dispose de trois domaines skiables distincts : le Glacier des Diablerets, Isenau et le Meilleret, ce dernier contribuant fortement à l'attrait de la station. Actuellement, la liaison sur Villars-Gryon, via La Chaux, s'effectue par un télésiège qui est très sollicité.

C'est ainsi que la Société de remontées mécaniques a déposé auprès du Canton un projet de construction d'un nouveau télésiège, destiné également à faciliter l'accès sur Villars-Gryon depuis les Diablerets au moyen d'un tracé différent de l'ancien. L'offre des pistes de ski en sera ainsi améliorée.

La mise en service du nouveau télésiège sera effective pour la saison 2002-2003.

Afin de mener une réflexion de fond sur le devenir des stations de moyenne altitude des Alpes vaudoises, le Service de l'économie et du tourisme effectuera une analyse stratégique sur les sociétés de remontées mécaniques, en étroite collaboration avec les acteurs locaux concernés. Les résultats de cette étude seront connus à fin 2002.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 juillet 2002

Véronique Martrou, économiste au Service de l'économie et du tourisme, 021/316'60'12